

SITUATION ANNUELLE DE FCPR FIDELIUM ESSOR AU 31/12/2016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers du fonds commun de placement à risque « FIDELIUM ESSOR » arrêtés au 31 décembre 2016, ainsi que sur les autres obligations légales ou réglementaires prévues par la loi et les normes professionnelles.

1. Nous avons effectué l'audit des états financiers, ci-joints, du fonds commun de placement à risque « FIDELIUM ESSOR » comprenant le bilan au 31 décembre 2016, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et les notes financiers pour l'exercice clos à cette date.
2. Le gestionnaire du fonds commun de placement à risque « FIDELIUM ESSOR » est responsable de l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.
3. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de révision généralement admises. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.
4. Cet audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriés en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sur les états financiers.
5. A notre avis, et compte tenu des éléments probants recueillis, les états financiers du fonds commun de placement à risque « FIDELIUM ESSOR » annexés au présent rapport et qui présentent un total bilan de 641 858.094 DT, un actif net de 503 089.328 DT, un résultat déficitaire de 7 356.496 DT et une valeur liquidative de 476.410 DT, sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation financière du fonds au 31 décembre 2016, ainsi que le résultat de ses opérations et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au systèmes comptable des entreprises.
6. La valorisation au 31/12/2016 des titres non cotés est effectuée conformément aux normes comptables internationales, en l'occurrence la norme IAS39, et aux directives de « L'International Private Equity and venture Capital Valuation Guidelines ». Cette valorisation se base entre autres sur des données futures telles que les plans d'affaires (notamment pour les besoins de la mise en œuvre de la méthode des cashflows actualisés).
7. En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et de la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.
8. En application des dispositions de l'article 3 nouveau de la loi 94-117, nous avons procédé à une évaluation générale du système de contrôle interne en vigueur au sein de la société au titre de l'exercice 2016.

Le Commissaire aux Comptes
Sofiène CHARFI

Bilan arrêté au 31 décembre 2016

ACTIF

AC 1- Portfeuille- titres		641 776	635 937
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	1	641 776	635 937
b- Obligation et valeurs assimilées			
c- Autres valeurs			
AC 2- Placement monétaires et disponibilités		74	29
a- Placement monétaires			
b- Disponibilités	2	74	29
AC 3- Créance d'exploitation			
AC 4- Autres actifs	3	8	8
a- Débiteurs divers		8	8
TOTAL ACTIF		641 858	635 975

PASSIF

PA 1- Opérateurs créditeurs	4	134 803	122 116
PA 2- Autres créditeurs divers	5	3 966	3 413
TOTAL PASSIF		138 769	125 529

ACTIS NET

CP 1- Capital	6	840 781	826 437
CP 2- Sommes distribuables	7	-337 692	-315 991
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		-293 189	-275 399
b- Sommes distribuables de l'exercice		-44 503	-40 593
TOTAL ACTIF NET		503 089	510 446
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		641 858	635 975

Etat de résultat arrêté au 31 décembre 2016

	NOTES	2016	2015
PR 1- Revenus du portefeuille-titres		2 533	2 568
a- DIVIDENDES		2 533	2 568
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées			
c- Revenus des autres valeurs			
PR 2- Revenus des placements monétaires	0		0
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		2 533	2 568
CH 1- Charge de gestion des placements	8	-44 945	-42 049
<u>REVENU NET DES PLACEMENTS</u>		<u>-42 413</u>	<u>-39 481</u>
PR 3- AUTRES PRODUITS		-	
-			
CH 2- AuTRES CHARGES	9	-2 090	-1 112
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>		<u>-44 503</u>	<u>-40 593</u>
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation		22 802	
-			
<u>SOMME DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</u>		<u>-21 700</u>	<u>-40 593</u>
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation			
Variation des plus (moins) valeurs potentielles sur titre	10	15 501	-295 768
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		-1 106	0
Frais de négociation		-50	0
<u>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</u>		<u>-7 356</u>	<u>-336 361</u>

Etat de variation de l'Actif Net arrêté au 31 décembre 2016

AN 1- Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	<u>-30 159</u>	<u>-336 361</u>
a- Résultat d'exploitation	-44 503	-40 593
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	15 501	-295 768
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-1 106	0
d- Frais de négociation de titres	-50	0
 AN 2- Distributions de dividendes		
 AN 3- Transaction sur le capital		
a- Souscriptions		
Capital		
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		
Régularisation des sommes distribuables		
Droit d'entrée		
b- Rachats		
Capital		
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		
Régularisation des sommes distribuables		
Droit de sortie		
 <u>VARIATION DE L'ACTIF NET</u>	 <u>-7 356</u>	 <u>-336 361</u>
 AN 4- ACTIF NET		
a- En début d'exercice	510 446	846 807
b- En fin d'exercice	503 089	510 446
 AN 5- Nombre de parts	1 056	1 056
a- En début d'exercice	1 056	1 056
b- En fin d'exercice	1 056	1 056
 <u>VALEUR LIQUIDATIVES PAR PART</u>	 <u>476,410</u>	 <u>483,377</u>
 <u>AN 6- TAUX DE RENDEMENT ANNUEL</u>	 <u>-1,44%</u>	 <u>-39,72%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

1. **Présentation de FIDELIUM ESSOR**

FIDELIUM ESSOR est un fond commun de placement à risque au capital de 1 056.000 DT divisé en 1 056 parts d'une valeur de 1.000 DT chacune. Agréé par le CMF sous le n° 06- 2008 du 31 Mars, il est de droit tunisien.

a. **Objet social**

Le fonds de placement à risque FIDELIUM ESSOR est un fonds de placement qui a principalement pour objet la participation, pour le compte des porteurs de parts et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises qui réalisent les projets prévus à l'article 21 de la loi n° 88-92 du 2 Aout 1988, relative aux sociétés d'investissement, telle que modifiée et complétée par les textes subséquents et notamment la loi n°95-87 du 30 Octobre 1995.

b. **Répartition du capital**

Le capital de FIDELIUM ESSOR (FCPR) se répartit comme suit :

Souscripteur	Nombre De parts	Catégorie de part	Souscription en valeur (DT)
Société Tunisienne de Banque STB	500	A	500.000
Banque Nationale Agricole BNA	300	A	300.000
Société CAB DEPHAR	250	A	250.000
Société SEDERHO	3	B	3.000
Amel Ben Daly Hassan	3	B	3.000
Total	<u>1 056</u>		<u>1 056.000</u>

2. **REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2016, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

3. **PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

a. **Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le fonds.

b. **Evaluation des placements en actions cotées et valeurs assimilées**

Les placements en actions cotées et valeurs assimilés sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2016 ou à la date antérieure la plus récente.

c. **Evaluation des placements en actions non cotés**

Les titres non cotés sont évalués à leur juste valeur conformément aux normes internationales et aux directives de « l'International Private Equity and Venture Capital Valuation Guide Lines ». La méthodologie de valorisation appliquée dépend de l'actif sous-jacent et sera calculée selon différentes approches : le coût d'une transaction récente, les multiples boursiers, la valeur comptable nette, la méthode Discounted Cash-Flow ou toute autre méthode permettant une juste valorisation de la participation.

d. Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

e. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. Notes sur les éléments du bilan et l'état de résultat

1. Note sur le portefeuille-titres (en DT)

<u>Désignation du titre</u>	<u>Nbre de Titres</u>	<u>Coût D'acquisition</u>	<u>Valeur au 31/12/2016</u>	<u>% actif</u>
Action, valeurs assimilées et droits rattachés		654 558	641 776	99,987%
Action, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la cote		89 558	81 938	12,766%
Actions		89 558	81 163	12,645%
Action société "MODERN LEASING"	692	6 665	2 664	0,415%
Action société "Union International de Banques"	4290	82 893	78 498	12,230%
Droits	692	0	775	0,121%
DPS "MODERN LEASING"	692		775	
Actions, valeurs assimilées et droit rattachés non admis à la cote	28 150	565 000	560 614	87,342%
<u>Actions</u>				
SOHEF	1250	125 000	268 764	41,873%
TUNISIE TUBES	1250	125 000	0	0,000%
GALENICA	12500	125 000	152 500	23,759%
GREEN FRUITS	12500	125 000	74 350	11,584%
SIP	650	65 000	65 000	10,127%
Droits				
Autres valeurs				
Titre des OPCVM				
TOTAL		654 558	641 776	99,908%

2. Note sur les disponibilités (en DT)

<u>Disponibilités</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Avoir en banque	74	29
Somme à décaisser (Erreur de prélèvement)		
TOTAL	74	29

3. Note sur les autres actifs (en DT)

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Débiteurs divers (TSI)	8	8
TOTAL	8	8

4.Note sur les opérateurs créditeurs (en DT)

<u>Opérateurs créditeurs</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Gestionnaire	124 593	93 458
Compte d'affectation périodique des charges	10 210	26 002
Dépositaire		2 655
<u>TOTAL</u>	<u>134 803</u>	<u>122 116</u>

5.Note sur les autres créditeurs divers (en DT)

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Créditeurs divers (Fidelium ESSOR)	2 922	2 782
Etats retenues à la source		632
Déclaration Mensuelle Fiscale	1 044	
<u>TOTAL</u>	<u>3 966</u>	<u>3 413</u>

6. Note sur le capital (en DT)

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<u>Souscriptions réalisées (1)</u>	<u>1 056 000</u>	<u>1 056 000</u>
<u>Somme non distribuables (2)</u>	<u>-215 219</u>	<u>-229 507</u>
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titre	-12 782	-28 283
Plus (ou moins) values réalisées sur titres	-180 813	-179 707
Frais de négociation	-21 624	-21 518
<u>Capital au 31/12/2013 (1+2)</u>	<u>840 781</u>	<u>826 493</u>
Nombre de parts	1056	1056
Nombre de porteurs de parts	5	5

7.Note sur les sommes distribuables (en DT)

	<u>Résultats distribuables</u>
-exercices antérieurs	-293 189
-exercice 2016	-44 503
<u>Total</u>	<u>-337 692</u>

8 Note sur les charges de gestion des placements (en DT)

<u>Charges de gestion des placements</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
-Rémunération du gestionnaire	-39 635	-36 730
-Rémunération du dépositaire	-5 310	
-Redevance/OPC		-1
<u>TOTAL</u>	<u>-44 945</u>	<u>-42 049</u>

9 Note sur les autres charges (en DT)

<u>Exercices</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
-services bancaires et assimilés	-235	-231
-Autres impôts et taxes	-151	-165
-Honoraires du commissaire aux comptes	-1 700	-1 681
-Publicités et publications		
-Redevance CMF		
-Reprise / PROV		1 000
-Pénalités de retard	-5	-35
<u>TOTAL</u>	<u>-2 090</u>	<u>-1 112</u>

10 Note sur la variation des plus (ou moins) values potentielles surtitres

	Cout d'acquisition	Valeur au 31/12/2016	Plus ou moins values potentielles	Plus ou moins values potentielles de 2015	Variation des plus ou moins values potentielles
-Titres cotés	89 558	81 163	-8 396	-20 185	11 789
- Titres de placement non cotés	565 000	560 614	-4 386	-8 098	3 711
-Titres SICAV					
-FCP AAA					
<u>Total</u>	<u>654 558,378</u>	<u>641 776,370</u>	<u>-12 782,008</u>	<u>-28 282,679</u>	<u>15 500,671</u>